

# Des vents contraires soufflent sur l'Ar Jentilez

Réunis en assemblée générale le 21 février, les adhérents de l'association Ar Jentilez se sont montrés inquiets pour l'avenir de leur association.

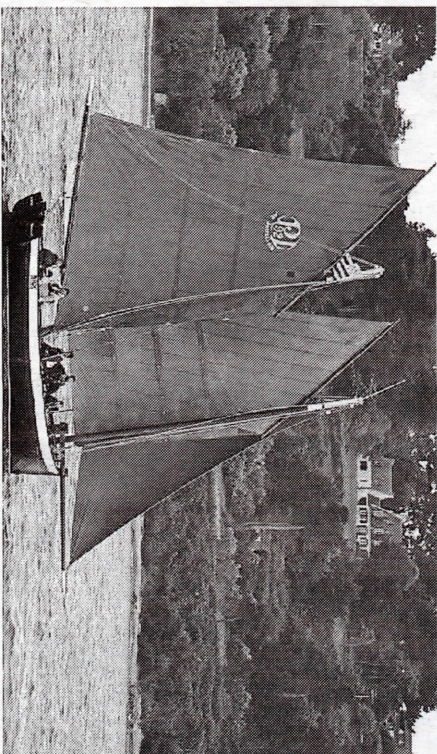
Alors que la saison 2013 avait été très satisfaisante, celle de 2014 a été plombée par une panne de moteur. L'Ar Jentilez n'a pu effectuer que 10 sorties pour le compte de l'association, et 3 sorties sous le pavillon du centre nautique.

## Une bataille d'experts

Une panne de moteur, survenue le 26 juin, a immobilisé le bateau au mouillage pour le restant de l'année. De l'eau de mer est rentrée dans le moteur qui n'avait qu'un an de fonctionnement. Une première expertise avait conclu qu'il n'y avait pas de défaut d'usage, ni de maintenance, et s'orientait vers un défaut de montage. Depuis, c'est une bataille d'experts entre les deux parties, à savoir d'un côté la mairie, propriétaire du bateau, et son assureur et de l'autre côté, le chantier naval qui avait posé le moteur en 2013 et son assureur. À ce jour, la procédure est toujours en cours, une contre-expertise ayant été demandée par l'assureur du chantier naval. Cette procédure risque d'être longue, et la mairie cherche une solution de remplacement.

## Achat d'un moteur d'occasion

Les représentants de la municipalité présents à cette assemblée générale, Christophe Betoule et Annie Hamon, ont déclaré que la ville « s'orientait vers l'achat d'un moteur d'occasion, pour un montant inférieur à 15 000 € », et que la municipalité entendait « aller au bout de la procédure », alors que certains membres de l'association « suggéraient de faire réparer le moteur, ce qui coûterait certainement moins cher ». De plus pour eux, « même si on trou-



Florent Brodin, le président de l'association, est inquiet pour la pérennité de l'association. La saison 2015 de l'Ar Jentilez, ici lors de sa dernière sortie en juin 2014, semble compromise. Les adhérents se sont montrés dubitatifs sur la solution proposée par la municipalité.

vait un moteur d'occasion, il sera très difficile de trouver un chantier naval qui acceptera de le mettre en place ». Un participant a même suggéré « de mettre une annonce sur un site bien connu d'annonces en ligne ».

## La pérennité de l'association en jeu

Pour Florent Brodin, le président de

l'association, c'est la vie de l'association qui est en jeu. « Si ne pouvons pas naviguer en 2015, cela nous priverait des recettes nécessaires aux investissements à faire en 2015, pour un montant de 6 000 € (voile de misaine et foc moyen), et à moyen terme pour des travaux de charpente ». De plus la mairie souhaite revoir la convention qui lie l'association et le centre nautique. Cette

convention prévoit que le centre nautique reverse 25 % des recettes annuelles qu'il perçoit lorsqu'il utilise l'Ar Jentilez. La municipalité souhaite que ce reversement n'intervienne que pour les seuls mois de juillet et août. Florent Brodin souhaite rencontrer rapidement la municipalité pour examiner tous les aspects du dossier Ar Jentilez.